

N° 001 /DPPC/SOGUIPAMI/2025

Conakry, le 24/01/2025

COMMUNIQUE DE LA SOGUIPAMI

.....

Le conseil d'administration de la société Guinéenne du Patrimoine Minier « SOGUIPAMI SA » s'est réuni au siège du Ministère des Mines et de la Géologie, sis à Conakry (commune de Kaloum) le 22 janvier 2025 de 12H20 à 13H30 GMT, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et adoption du projet d'ordre du jour ;
2. Examen et adoption du Rapport de gestion de la Direction Générale pour l'exercice 2024 ;
3. Examen et adoption du Rapport du Commissaire aux comptes au titre de l'article 715 de l'OHADA ;
4. Examen et approbation du projet de budget de la SOGUIPAMI pour l'exercice 2024
5. Arrêté des comptes de la SOGUIPAMI pour l'exercice 2024 ;
6. Proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2024 ;
7. Date de l'Assemblée générale ordinaire portant décision de l'actionnaire unique ;
8. Questions diverses.

La réunion a été présidée par M. Bouna SYLLA, Président du CA, ministre des Mines et de la Géologie.

Au terme de la réunion, le conseil d'administration a :

- Approuvé le rapport de gestion de la Direction Générale pour l'exercice clos le 31 décembre 2024
- Approuvé le rapport du Commissaire aux comptes au titre de l'article 715 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux sociétés anonymes et aux GIE ;
- Adopté la résolution portant arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024 qui se caractérisent par :

Total bilan :	GNF 159 321 098 000
Capital social :	GNF : 10 000 000 000
Capitaux propres :	GNF : 130 366 655 957
Résultat net :	GNF : <u>64 688 522 525</u>

Le conseil d'administration a proposé à l'assemblée générale ordinaire (AGO), l'affectation du résultat bénéficiaire de GNF 64 688 522 525 majorée d'une reprise sur le report à nouveau en dividendes.

Suite à l'approbation de cette proposition par l'AGO, les comptes de la société se présentent ainsi :

Dividendes à l'Etat	75 000 000 000
Réserves facultatives	4 000 000 000
Report à nouveau	5 961 722 674



Avec la mise en œuvre de cette décision, la SOGUIPAMI contribuera au budget de l'Etat pour 2025, à hauteur de GNF 103 714 185 183.

La cellule de communication de la SOGUIPAMI

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'S' followed by a vertical line and a small flourish at the bottom.